RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Crous Lyon

ET SI C'ÉTAIT DES PUNAISES DE LIT ?

- **Les punaises de lit sont en forte recrudescence en France et dans le monde.**

- Comme les moustiques, elles piquent pour se nourrir : leurs piqûres nocturnes et indolores provoquent des réactions différentes d'une personne à l'autre.

- Le Crous de Lyon dispose de moyens de lutte spécifiques contre ces nuisibles : pour que les protocoles soient efficaces, nous vous demandons de faire preuve de vigilance et d'appliquer à la lettre des consignes précises.

Je le signale immédiatement

Un doute ?

- Vous avez repéré des taches sombres et noirâtres sur votre matelas ou la zone qui entoure votre lit / votre canapé ? Vous avez noté la présence de piqûres en ligne droite ou courbe sur votre peau ?

- Dans ce cas, il est impératif de signaler votre logement via le formulaire en ligne (scannez le QR code) : une intervention de traitement sera déclenchée rapidement.

- En cas de présence avérée de punaises de lit, confirmée par un agent du Crous,

le Crous agit...

- Une entreprise extérieure dans la lutte contre les nuisibles intervient pour mettre en place un protocole*, qui a fait ses preuves.

- Des consignes spécifiques vous sont communiquées en amont, pour préparer votre logement, qu'il convient de suivre à la lettre pour garantir une efficacité maximale.

- L'entreprise traite votre logement en trois passages. Votre présence n'est pas obligatoire au moment des interventions.

* l'intervention ne donne pas lieu à facturation

agissez aussi !

Protégez vos vêtements et votre literie :

- Traitement par la chaleur → lavez tous vos vêtements et le linge de lit à 60°C et/ ou les passer au moins 1/2 heure au sèche-linge à la température maximum. Rangez-les ensuite dans des sacs hermétiquement fermés.

- Traitement par le froid → pour tous les vêtements qui ne supportent pas le passage à 60°C, les chaussures et les livres : emballez-les dans des sacs poubelle hermétiques, scotchez-les et demandez à l'accueil de votre résidence de les placer dans les congélateurs dédiés.

Le saviez-vous ?

- Les punaises ne sont pas attirées par la saleté mais par la chaleur. Leur présence ne témoigne pas d'un manque d'hygiène.
- Elles peuvent provenir d'un bagage que vous avez rapporté d'un voyage, d'un carton de déménagement qui avait été infesté, d'un siège de cinéma, des transports en commun, d'un achat de seconde main (meubles, vêtements).

Retrouvez des conseils pour prendre soin de votre logement dans le guide "Bien chez soi" disponible à l'accueil ou en ligne sur crous-lyon.fr rubrique Se loger / je suis résident au Crous / lutte contre les nuisibles.